

Réunions des 9 juin 2022

Élus présents : G. Estelle, T. Loison, B. Loison, C. Dalibert, F. Poudevigne, S. Étroit (à celle du plateau)

32 vénéjanais ont participé à l'une des trois rencontres proposées.

Présentation de différents points

Premières réunions de quartiers du mandat en raison de la crise sanitaire... Le but de cette rencontre est d'échanger et de recueillir les demandes des administrés.

Quelques sujets sont évoqués :

- ✓ Réalisation des aménagements de sécurité, début des travaux nouvelle boulangerie, réfection Foyer Maurice Fost.
- ✓ Un point sur les budgets : Fonctionnement 1 427 400 € et en investissement 1 078 200 €. Le montant important du fonctionnement est dû aux travaux de réparation de l'Espace Maurice Fost mais aussi à la dépense concernant le virement de 350 000 € du fonctionnement à l'investissement. Pour l'investissement, le détail succinct dépenses et recettes est consigné dans la lettre information reçue dans les boîtes aux lettres. Les taux des taxes locales restent inchangés.
- ✓ Un point sur le PLU : une 1^{ère} réunion en visioconférence avec les PPA sur le diagnostic a eu lieu le 2 mars 2021. Le 4 juin une réunion publique a pu être organisée pour les vénéjanais concernant le diagnostic, des questionnements ont pu être relevés. Une 2^{ème} réunion mixte avec les PPA en présentiel et en visioconférence sur le PADD et zonage s'est tenue le 9 février 2022. Le règlement est en cours de rédaction et une réunion publique sera programmée avant la fin de l'année.
- ✓ Installation du conseil citoyen par la délibération du 12 mai 2021 d'un conseil citoyen par secteur, deux réunions ont eu lieu le 28 mai et 29 septembre 2021. Pensez à leur faire remonter vos demandes afin que nous soyons plus réactifs sur les demandes.
- ✓ Espace Jeunesse : les jeunes ont été rencontrés plusieurs fois et selon leurs souhaits nous avons réalisé un espace multisport qui sera finalisé par des filets. Ces filets seront financés grâce à un don de près 6 000 € donnés par l'association du foot lors de sa dissolution. Un conteneur maritime, acheté lors du mandat précédent pour le matériel des associations suite aux travaux de rénovation de l'Espace Maurice Fost sera réaménagé pour créer un lieu convivial aux jeunes près de cet espace sportif.
- ✓ École : les effectifs restent stables 126 enfants pour l'année scolaire 2021 – 2022. Pour la rentrée prochaine, alors que 18 CM2 partent pour le collège. 16 petites sections rentrent. Nous avons également l'inscription d'autres enfants dans d'autres classes suite à l'installation de leurs parents dans le village. Nous aurons donc le même nombre d'enfants à la rentrée prochaine.

Il y a un gros problème d'absence du personnel pour maladie depuis quelques semaines, ce qui a obligé les élus à effectuer le service cantine et la garderie comme ce fût déjà le cas lors de la crise sanitaire de septembre 2020 à mars 2022.

Depuis septembre 2021, il y a une forte augmentation du nombre d'enfants fréquentant la cantine. On est passé de 60 à 70 enfants en 2020-2021 à entre 80 et 95 repas depuis septembre 2021-2022. Nous avons donc embauché une personne supplémentaire pour la plage 12 h – 13 h 30 du service cantine.

- ✓ Jardins familiaux, la commune a acquis un terrain route de la gare pour pallier à un problème de pluvial. Les parcelles restantes seront découpées en 11 parcelles pour des jardins. La première rencontre avec les personnes intéressées est le 21 juin prochain.

- ✓ Associations : les activités ont repris pour la plupart depuis septembre 2021 et ont pu réaliser leurs manifestations.

Échanges avec les vénéjanais

Le débroussaillage

- ✓ **Demande de débroussailler le terrain communal à proximité de celui d'un administré.** C'est prévu par les agents mais ils n'ont pas eu le temps de la faire. De plus en ce moment il est interdit, d'utiliser du matériel thermique dans les bois en raison des risques d'incendie. Le débroussaillage rentre dans le cadre des OLD (Obligations Légales de Débroussaillage).
- ✓ **Il est signalé un terrain boisé de pins.** Un courrier a été envoyé à toutes les personnes concernées par des bois en juillet 2020. Il suffit de débroussailler à 50 m autour de sa maison. **Le débroussaillage est nécessaire pour empêcher la propagation des feux** d'après l'élue aux risques majeurs. L'ONF viendra sur place l'année prochaine visiter les propriétaires des maisons pour contrôler le travail réalisé, Une réunion sur ce sujet s'est tenue le 19 novembre 2021.

Problématique des déchets

- ✓ **Sur le plateau mais aussi sur les autres lieux où il y a des conteneurs d'apport volontaire, des personnes (par manque de civisme) laissent à terre leurs déchets.** Nous allons réfléchir comment résoudre ce problème peut-être par un panneau donnant les autres lieux de dépôts.
- ✓ **À proximité de l'Espace Maurice Fost les conteneurs de tri sélectif débordent et contiennent souvent autres choses que des emballages.** Les conteneurs ont été enlevés. Ils étaient réservés aux personnes louant des salles, aux associations mais aussi aux hébergeurs. Les personnes habitant à proximité avec un ramassage à la porte ne doivent pas utiliser ces conteneurs.
- ✓ **Une personne demande si la propriété qui a subi un sinistre va être nettoyée des déchets qui l'encombraient y compris sur une partie de la voie publique.** La maison va être reconstruite, nous n'en savons pas plus.

La Redevance incitative

- ✓ **Une riveraine du village n'a pas eu sa poubelle « pucée ».** Elle doit contacter l'agglomération à l'adresse mail : redevance.incitative@gardrhodanien.fr ou au 0800 72 49 79.
L'information concernant la distribution des poubelles a été diffusée dans les boîtes aux lettres.

Problématique des lignes téléphoniques et demande d'enfouissement des lignes

- ✓ Une riveraine du plateau nous signale des pannes de téléphone et d'Internet d'Orange, ceci est dû aux fils qui sont dans les arbres. Il faudrait les élaguer. De plus, le coffret est ouvert. **Serait-il possible de faire enfouir les lignes de l'impasse de la chapelle comme c'est le cas dans le village ?** Des fiches actions ont été rédigées et doivent être envoyées prochainement au SMEG30 (Syndicat Mixte d'Électricité du Gard) nous ajouterons une fiche pour cette demande. Cela avait déjà été demandé en 2021 mais non retenu par le SMEG30 car non prioritaire.
- ✓ Demande d'enfouissement impasse des Roseaux il reste un poteau EDF en béton. Ce sera demandé au SMEG30 mais pas cette année car les demandes sont déjà parties.
- ✓ **Au début du Grand-Chemin le poteau a été réparé mais le fil pend toujours.** Cela a été signalé à plusieurs reprises, il est très difficile d'avoir une intervention rapide des télécoms.

La voirie

- ✓ **L'état du chemin du Luget.** Nous avons programmé des réfections et des entretiens des routes chaque année. L'année dernière il a été dépensé un peu plus de 32 107€ et cette année un budget de 49 000 € est prévu.
- ✓ **Le chemin des détours n'a pas été fait depuis trois ans** (il s'agit dans ce cas du désherbage et réfection de la du chemin). Ce chemin n'est pas programmé cette année. Afin d'être plus réactif il faut soit appeler la mairie, soit le dire à un élu ou bien passer par le conseiller citoyen de votre secteur.
- ✓ **Demande de revoir le chemin du centre aéré.** Il y a des travaux de réseaux en cours ou envisagés, le revêtement doit être réalisé après ces travaux. Hélas l'agglo qui a la compétence des réseaux n'a pas mutualisé réseau d'eau et réseau d'assainissement (Ancien Chemin de Bagnols).
- ✓ **Le chemin s'affaisse là où il y a les poubelles à Grand Chemin.** Une visite est prévue sur place.
- ✓ **Demande si sur le chemin qui va à Bellefeuille les camions ont le droit de circuler.** Il n'y a pas de panneau l'interdisant. Le domaine de Bellefeuille se fait livrer ou effectue des livraisons.
- ✓ **Sur le chemin du bois noir, il y a des pins d'une propriété qui déforme la chaussée.** Cela ne pourra pas être traité cette année car les travaux sont déjà programmés. Voir ensuite s'il reste de l'argent sur cet article comptable.
- ✓ **Le chemin après FontFroide est en mauvais état.** Il va être refait.

Problème du pluvial

- ✓ **Problème de ruissellement sur le plateau.** Un schéma de gestion des eaux pluviales a été élaboré en 2018. Il préconise certains travaux mais une partie du pluvial urbain est de compétence agglomération. Maintenant on demande aux nouvelles constructions de prévoir une rétention à la parcelle. La révision du PLU va arrêter l'hémorragie du découpage en petites parcelles sur le plateau (conséquences de la loi Alur de 2014 supprimant le coefficient d'occupation des sols) qui augmentent l'imperméabilité des sols.
- ✓ **Impasse du Rascas sud quand il pleut l'eau stagne.** Une visite est prévue sur place.
- ✓ **Recalibrage et nettoyage du fossé derrière EDF.** Une partie est privée à charge aux propriétaires riverains et l'entretenir, une autre dépend de la compétence du syndicat AB-CEZE (cours d'eau), enfin une partie est communale et doit être traitée par les agents de la commune.

Incivilités

- ✓ **Sur le parking du plateau, des jeunes font des rodéos en voiture.** Il est conseillé de relever la plaque d'immatriculation et de prendre en photo. Les gendarmes seront prévenus et feront des rondes.
- ✓ **Les chiens qui aboient quand leurs maîtres ne sont pas là.** Il y a des colliers anti-aboiement il faudra le rappeler dans le prochain bulletin municipal.
- ✓ **Les fêtes le week-end, pourquoi un arrêté n'est pas pris pour spécifier les règles.** Nous allons réfléchir sur ce sujet, peut-être faire un courrier où une heure de fin serait précisée. Le bruit des fêtes à des heures tardives est une nuisance récurrente sur Vénéjan mais aussi globalement sur les autres villages du secteur, c'est très impactant pour ceux qui travaillent le lendemain.

Éclairage public

- ✓ **En bas du chemin de Passadouire il y a un éclairage public pour éclairer des vignes.** A vérifier sur place s'il faut supprimer cet éclairage (syndicat SMEG30).
- ✓ **Demande d'éclairer Chemin de l'école** (au niveau de l'Androune). À vérifier la faisabilité technique avec le SMEG30 ou trouver une autre solution.

- ✓ **Il y a trois éclairages chemin de Darbousset qui va aux cimetières, c'est trop.** À voir avec le SMEG30.
Globalement il faut contrôler si la réduction de l'éclairage vers 22h30 est bien effective, et suffisante.

Sécurité

- ✓ **Les bois de la montée du plateau sont « dangereux », il faudrait en peindre certains d'une bande blanche ou mettre une bande réfléchissante.** Ils ne sont pas dangereux si la vitesse est respectée, ils sont au contraire sécurisants pour les piétons c'était l'objectif de ces aménagements (protéger les personnes). Néanmoins une peinture sur la tranche est envisagée pour mieux les repérer.
- ✓ **Le coussin berlinois de la traverse du plateau est mal positionné et dangereux.** Nous irons voir sur place et demanderons conseil au bureau d'études.
- ✓ **Quand les trottoirs route de la gare seront-ils refaits ?** Les travaux d'enfouissement ont été faits, il faut que l'agglomération réalise le raccordement des riverains à la nouvelle conduite d'eau. La demande de réfection de voirie a été faite auprès de l'Unité territoriale. Une personne présente suggère de refaire en béton un côté et de l'autre laisser le trottoir végétalisé.
- ✓ **Sur le chemin du Bois noir jusqu'à la route de Saint-Étienne-des-Sorts les véhicules ne peuvent pas se croiser.** Voir pour faire des refuges.
- ✓ **Les plateaux** ont été appréciés à quelques exceptions près (bruit, mal au dos). Nous rappelons que ces plateaux ont été validés par l'unité territoriale ils sont aux normes et ne posent aucun problème s'ils sont franchis à la vitesse indiquée. Malheureusement il y a toujours des individus qui les franchissent très vite...
- ✓ Sur la montée du plateau il y a souvent une voiture de garée juste avant le dégagement interdit par des morceaux de bois, elle gêne la circulation. **Est-ce un refuge ?** Il faut voir sur le cadastre si c'est un terrain privé.
- ✓ **Avant Luget il faudrait mettre au virage un panneau avec une flèche bleue et blanche pour le signaler.** À étudier.
- ✓ Relancer le pédibus mais il faut trouver des parents volontaires.
- ✓ **Demande de repeindre sur les plateaux en bas de la Grand-rue et de la rue du Puits neuf les bandes blanches.** Nous ferons faire aux agents.
- ✓ **Un stop est demandé en haut de la route de la gare.** Les personnes sont indécises car les véhicules rouleront plus vite s'il n'y a pas de priorité à droite.

Urbanisme

- ✓ **Demande si dans le périmètre de la chapelle on peut mettre des panneaux photovoltaïques.** Cette question a été posée aux ABF. On a le droit à condition de mettre un panneau couleur tuile mais c'est plus cher et le rendement est moindre. Dans le nouveau PLU, le périmètre de 500 m de la chapelle sera remplacé par un périmètre délimité des abords (PDA) qui a été conçu avec les ABF.
- ✓ Sur le terrain à proximité de l'école nous avons la volonté de faire des petites unités de vie pour des personnes âgées indépendantes.

Boulangerie

Une administrée nous demande pourquoi ne pas avoir fait d'autres bâtiments pour accueillir par exemple des professionnels de santé.

- Nous assumons le choix d'un seul bâtiment qui permet de maintenir une activité commerciale (Boulangerie) et d'offrir du stationnement ainsi que la pérennisation du marché le samedi matin.

A noter que la préemption de la propriété avait pour objet le stationnement, si on peut à minima rénover et étendre le bâtiment existant on est contraint de réaliser un minimum de places de stationnement pour respecter les termes de la préemption. Concernant « un pôle santé » c'est envisagé à un autre endroit.

Stationnement

✓ **Problème de stationnement de la Grand-rue :**

Nous avons fait préempter une propriété à côté de l'école par l'EPF (Établissement Public Foncier) le terrain offre des places de stationnement (et la maison peut être louée avec un bail précaire).

La boulangerie une fois délocalisée libèrera des places.

Propreté

✓ **Le nettoyage des rues du centre village sont propres, bravo aux agents.**

✓ **Le panneau des associations a été nettoyé.**

Divers

✓ **Demande de l'eau au lavoir.** Nous sommes en période de sécheresse il vaut mieux ne pas remplir les bassins. À la fontaine le bouton poussoir a été réparé. Quand nous retravaillerons sur le centre bourg nous installerons un circuit fermé au lavoir.

✓ **Le devenir de la Maison des Alpilles.** Il y a eu un litige à la fin de mandat précédent qui est résolu. Nous avons commencé des travaux au rez-de-chaussée mais ils ont pris du retard. Les élus ne sont pas d'accord quant à son devenir. Un logement ajouterait des problèmes de stationnement dans la Grand-Rue, peut-être un professionnel au RDC (Bureau d'étude, Architecte etc... les suggestions sont ouvertes).

✓ **Le terrain acheté à côté du cimetière.** Il est inscrit sur le PLU actuel comme une réserve d'extension du cimetière, mais nous pourrions en faire un parking sur une partie.

✓ **La société de camions évacue ses effluents quand elle lave ses camions sur les vignes derrière.** Dans la construction qui se fait, il est prévu une aire de lavage des camions.

✓ **Demande de peindre avec des couleurs vives les barrières de l'école.** Il faudra travailler ce sujet avec les enseignantes et les enfants.